

**Philippe Madelin**

**Rue89**

**01102008**

## **Gendarmerie : on se serre la ceinture ?**

La gendarmerie sera-t-elle à son tour victime de la RGPP c'est-à-dire la « révision générale des politiques publiques » ? En trois ans, 175 brigades territoriales de moins sur 1700, 15 escadrons de gendarmerie mobile sur 125 ; à terme 450 brigades territoriales en moins. Stéphane Bouillon, alors conseiller pour les affaires intérieures du Premier Ministre François Fillon, aujourd'hui préfet de Corse, n'y a pas été de main morte dans la note rédigée en juillet dernier sur le redéploiement de la gendarmerie en France.

3 000 militaires en moins sur 100 000 et quelques gendarmes, des dépenses d'entretien et d'immobilier rognées. Telle est la raison avancée pour une la cure d'amaigrissement prévue dans le cadre de la politique de RGPP, destinée à rationaliser les dépenses de l'État. Lisez : à les réduire.

Et encore : bénéficiant apparemment de l'approbation de la DGGN ( Direction générale de la Gendarmerie nationale) Stéphane Bouillon préconise à l'horizon 2012 la fermeture de cinq écoles de gendarmerie sur huit, Montargis, Chaumont en Haute-Marne, Châtellerauld dans la Vienne, Le Mans dans la Sarthe et Châteaulin dans le Finistère.

C'est plus qu'un simple cran serré à la ceinture, c'est une refonte totale des implantations de la gendarmerie, et probablement de ses missions.

On ne peut manquer de rapprocher ces prévisions du plan de redéploiement des régiments et bases militaires découlant du Livre blanc sur la Défense. Et du rapprochement en cours entre la police nationale et la gendarmerie.

Et, naturellement, tollé immédiat dans les communes qui se verraient ainsi privées de leurs chers gendarmes, avec cet argument massue. A l'heure du discours sur la sécurité omniprésent, on s'interroge : « N'existe-t-il pas des secteurs moins sensibles et moins cruciaux pour la sécurité du pays sur lesquels faire des économies avant de démanteler la gendarmerie nationale ? ».

Résultat d'une « fuite » considérée comme inopportune et objet d'une enquête, la diffusion de cette note provoque des réactions pour le moins embarrassées : à Matignon, on confirme son existence, mais « pour la communication, voyez l'Intérieur ». Et, justement, à l'Intérieur, chez Michèle Alliot-Marie, on affirme que "rien n'était décidé" et que le contenu de la note "n'engageait que son auteur". Le ministère confirme cependant l'ampleur de la réduction de quelque 3 000 gendarmes "dans les années à venir". La DGGN doit "soumettre ses propositions [...] mais le maillage territorial" des gendarmes sera "assuré au maximum".

On note en particulier que l'implantation des brigades territoriales est antérieure à la grande vague d'urbanisation, et ne correspond plus toujours aux populations desservies.

Les gendarmes s'inquiètent, ils voient dans ce projet le résultat tangible du rapprochement de leur corps avec la police. Et, côté Police nationale, on rappelle que 3 000 emplois de policiers doivent également être supprimés.

Après les cures d'amaigrissement subies par l'Armée, la Justice au quotidien, les Services fiscaux, c'est une partie substantielle de l'administration territoriale qui se voit soumise à la RGPP.